



LECTURE DES FICHES TECHNIQUES

CARTE DE LOCALISATION

Carte de localisation des observations.

Source : « GT, octobre 2020 » (données fournies par le CIRAD Réunion croisant l'ensemble des données partenaires) ou « PNRUN, 2022 » (avec ajouts récents aux données susmentionnées).



PICTOGRAMMES

100

Cette espèce est inscrite sur la liste de 100 établie par le Comité français de l'UICN et le SSC Invasive Species Specialist Group de l'UICN, figurant parmi les plantes les plus envahissantes au monde.

5

Niveau d'invasibilité selon l'échelle de Lavergne C., 2016.

Seuls les niveaux mentionnés dans les fiches techniques de ce guide sont décrits ici.

5 : très envahissante, dominante ou co-dominante à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou perturbés (perturbations naturelles : chablis et autres trouées, coulées volcaniques, glissements de terrain) avec de fortes densités. Il s'agit des espèces « transformers ».

4 : moyennement envahissante, se propageant spontanément à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou faiblement perturbés par les activités humaines, avec des densités plus ou moins importantes, sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation.

3+ : envahissante dans les milieux anthropisés, c'est-à-dire perturbés par les activités humaines (friches, terrains vagues, végétation secondaire, cultures, pâturages, plantations forestières, jardins, bords de route, ...), mais aussi présente

dans certains milieux naturels sans montrer pour le moment un comportement envahissant (espèce qualifiée d'émergente ou potentiellement envahissante en milieu naturel).

2P : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée, et surtout montrant un comportement envahissant (multiplication importante, expansion récente, propagation imminente) dans seulement une ou deux localités de l'île. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

2 : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée dans une ou plusieurs localités, mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde



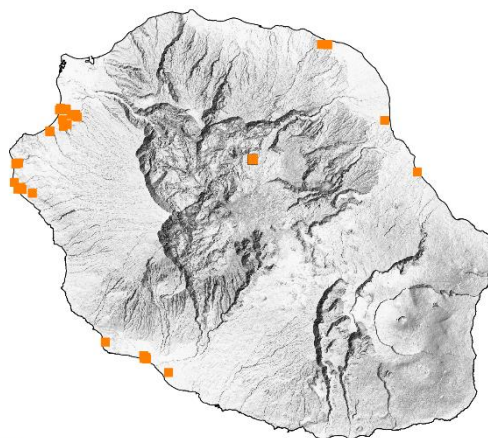
Cette espèce est interdite d'introduction et de tous usages sur le territoire réunionnais par l'arrêté du 1^{er} avril 2019.

LAITUE D'EAU

Pistia stratiotes

NOM LATIN : *Pistia stratiotes*
SYNONYMES : -
AUTRES NOMS : Pistie, Pourpier de Madagascar
FAMILLE : Araceae
ORIGINE : Pantropicale

5



Observations de *Pistia stratiotes*
0 10 20 30 km

Source : PNRUN, 2022.



DESCRIPTION & IMPACTS

P. stratiotes est une plante aquatique vivace à feuilles spongieuses et aux racines fibreuses pouvant atteindre 50cm de long. Elle flotte et dérive à la surface de l'eau. Elle se développe dans les zones humides ou étendues d'eau douce à faible courant, légèrement acides, et peut supporter des températures entre 15 et 30°C. Sa biomasse peut doubler en 10 à 15j.

Comme la jacinthe d'eau, elle peut recouvrir la totalité de la surface d'eau libre, ce qui se traduit par de graves conséquences écologiques, notamment pour la faune aquatique (diminution de la concentration en nutriments et oxygène, de la pénétration des rayonnements solaires, augmentation de l'évapotranspiration). Lors d'événements climatiques importants accompagnés de fortes pluies, d'énormes matelas de plantes flottantes sont évacués dans l'océan, représentant un danger pour la navigation et polluant les lagons et les plages. (Mi aime a ou, 2022)

De plus, la forme particulière de ses feuilles permet à l'eau d'y stagner et en fait un gîte larvaire très favorable aux moustiques.

HABITATS COLONISÉS

Introduite à La Réunion pour l'ornement dans les bassins et aquariums, elle envahit aujourd'hui toutes les étendues d'eau littorales, et depuis peu des zones de plus haute altitude (Mare à Poule d'eau à Salazie).

ÉCOLOGIE

Mode de reproduction : Sexuée, et majoritairement asexuée (fragments de tiges et stolons).

Mode de dissémination : Dispersée par les courants d'eau, oiseaux aquatiques et par l'Homme (bateau, horticulture, aquariophilie).

Banque de graines : Les graines peuvent être transportées sur de longues distances puisqu'elles peuvent flotter pendant 2 jours après maturité.



MÉTHODES DE LUTTE

Prévention et lutte précoce

Cette espèce nécessite particulièrement de faire l'objet d'une lutte précoce, car elle peut envahir une surface d'eau très rapidement. L'arrachage sur les berges et les pourtours des plans d'eau est le meilleur moyen pour éviter que l'invasion ne s'étende jusqu'au centre de la zone considérée.

Attention à réaliser la lutte en dehors de la période de nidification des poules d'eau.

Méthodes de gestion

Méthode manuelle/physique

ARRACHAGE : L'enlèvement manuel depuis un petit bateau permet le contrôle de l'invasion à court terme. C'est la méthode physique la plus utilisée. Elle consiste généralement à « ratisser » la surface de l'eau avec un grand filet de pêche, un râteau spécifique ou bien directement à la main pour les petites infestations. Elle est ensuite ramenée jusqu'au rivage où les déchets de lutte pourront être traités. (GISD, 2022)

Il est nécessaire de faire plusieurs passages pour contrôler les éventuels fragments qui auraient été laissés sur place, et les plantules issues de la banque de graines.

Méthode mécanique

ARRACHAGE : Enlèvement mécanique par engins. Cette méthode est utilisée dans plusieurs pays mais les équipements sont coûteux et peu précis, laissant souvent des fragments de la plante dans l'eau, entraînant une ré invasion. Comme pour la méthode manuelle, l'action doit idéalement avoir lieu avant la floraison pour éviter la dispersion des graines lors des manipulations. (State of Michigan's, 2018)

BARRAGE : Pour empêcher la laitue d'eau de coloniser les zones indemnes, il est possible de disposer des grillages à mailles fines à travers les cours d'eau, ou des barrages flottants.

Autres méthodes testées

Lutte biologique

Pour le contrôle biologique, l'agent le plus utilisé est le curculionidé *Neohydronomus affinis*, spécifique dans le contrôle de *Pistia stratiotes*, qui a donné de bons résultats notamment en Afrique du Sud et en Australie. D'autres agents sont connus pour être spécifiques de la laitue d'eau : c'est le cas des papillons *Argyactis drumalis* et *Spodoptera pectinicornis*, et des charançons *Argentinorhynchus bruchi* et *Bagous pistiae*. (Rojas-Sandoval & al., 2013)

La lutte biologique est actuellement la seule méthode effective sur le long terme, peu coûteuse et ne nécessitant pas de suivis répétés.

Traitement des déchets de la lutte :

Il est possible d'enfouir les rémanents, de les évacuer en déchetterie ou de les composter, toujours à distance des zones humides. Le seul impératif est de les sortir du milieu et de son environnement immédiat à cause du fort pouvoir de bouturage de la plante.

Une méthode efficace consiste à faire sécher les déchets de lutte au soleil sur une bâche (indispensable), pour éviter toute infiltration et ruissellement des polluants absorbés dans le plan d'eau traité. La laitue d'eau sèche très rapidement, se transformant en poudre.



PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES



P. stratiotes est connue pour sa capacité à absorber les contaminants. Il est donc nécessaire d'en tenir compte lors de l'évacuation des déchets de lutte du site, s'ils proviennent d'un plan d'eau pollué. Le coût de l'élimination peut alors devenir plus important que celui du processus de lutte.

